



LIGNES DIRECTRICES DU BLOGUE *UN SEUL MONDE*ⁱ
Le blogue sur la coopération et la solidarité internationales

Un seul monde est un blogue collectif, multidisciplinaire et francophone portant sur les stratégies de coopération et les enjeux de développement et ayant pour but de contribuer au débat sur l'avenir de la coopération et de la solidarité internationales au Québec et au Canada.

LIGNE ÉDITORIALE

- Le blogue a pour objectif d'**informer** le public et de **susciter la réflexion** sur diverses thématiques et nouvelles d'actualité en lien avec la coopération et la solidarité internationales et **non de faire la promotion d'organisations, de programmes, de projets ou de campagnes**.
- Les thématiques traitées sont larges de par la nature des notions de « coopération et de solidarité internationales » et peuvent comprendre des :
 - **Enjeux thématiques** tels que les droits de la personne, les interventions humanitaires et le continuum urgence-développement, l'environnement, la lutte contre la pauvreté, l'égalité des genres, la gestion des risques et de la sécurité, le renforcement du pouvoir ou l'autonomisation, la santé, l'éducation, la diplomatie, etc.;
 - **Enjeux contextuels** tels que la Politique d'aide internationale féministe du Canada, le rôle du secteur privé, le financement, les Objectifs de développement durable, la situation politique et économique de différents pays et régions (Sahel, Asie), etc.;
 - **Enjeux d'actualité**, notamment l'aide humanitaire en situation de catastrophes naturelles ou de conflit, la guerre en Ukraine, etc.

CONDITIONS

- Si les collaboratrices ou les collaborateurs souhaitent écrire au nom d'une organisation d'attache, **il est de leur responsabilité d'obtenir l'accord de celle-ci** avant de nous soumettre leurs articles.
- **Nous nous réservons le droit de publier ou non les articles** soumis.
- **Nous nous réservons le droit de reproduire sur les sites de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'OCCAH et de l'AQOCI** les articles publiés dans le blogue « Un seul monde » hébergé sur **le site de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)**.
- **Nous nous réservons le droit de supprimer tout contenu factuel inexact**. Si les inexactitudes factuelles ont été constatées suite à la publication, elles doivent être **corrigées dans les 24 heures** après le signalement de l'erreur en contactant la coordonnatrice ou le coordonnateur du blogue.
- En cas d'**erreurs d'orthographe constatées après la publication**, veuillez contacter la coordonnatrice ou le coordonnateur du blogue.
- **Tous les articles sont accessibles gratuitement** et le seront pour toute la durée de vie du blogue. Il n'y a aucune limitation du nombre d'articles pouvant être consultés.
- Les collaboratrices et collaborateurs et ne recevront **pas de rémunération** pour leurs articles, mais pourront jouir d'une **grande visibilité**.



NON-EXCLUSIVITÉ

- **Nous n'exigeons pas l'exclusivité des articles**, ce qui signifie que vous pouvez publier intégralement ou partiellement un article déjà publié ailleurs. Toutefois, vous devez transmettre à la coordonnatrice ou au coordonnateur du blogue **une permission écrite de la source originale** où a été publié l'article en question (*un courriel suffit*).
- **Nous permettons également que les articles publiés sur le blogue *Un seul monde* soient publiés ailleurs** (la non-exclusivité est donc dans les deux sens), **à condition de mentionner la phrase suivante en début/fin d'article** : « *Cet article a initialement été publié (partiellement ou intégralement) dans le blogue Un seul monde (avec un lien menant à l'article sur le site de l'IEIM)*. Quoique facultatif, un courriel à la coordonnatrice ou au coordonnateur afin de l'aviser de cette reprise d'article serait grandement apprécié.

TEXTE

- **Langue** : français seulement
- **Style** : Les articles doivent être **accessibles au grand public** et **éviter d'employer des termes hermétiques ou de faire référence (sans explication) à des événements ou des documents** connus seulement par les professionnel-le-s et universitaires du domaine de la coopération et de la solidarité internationales. Le style d'écriture est celui d'un blogue et s'apparente grandement au style employé pour un **article journalistique**. Les articles les plus appréciés par les lecteur-trice-s sont généralement ceux qui adoptent un **style d'écriture sous forme de dialogue informel**. Cette accessibilité au grand public est un **élément essentiel** pour le blogue Un seul monde, un des objectifs étant d'informer, de sensibiliser et d'intéresser un public qui n'est généralement pas interpellé par des enjeux liés à la coopération et la solidarité internationales.
- **Format** : Environ **1 000 mots**. Il est de la responsabilité des collaborateurs et collaboratrices de synthétiser leur article afin de **respecter le nombre de mots avant de le soumettre à la coordonnatrice ou au coordonnateur du blogue**.
- **Titres et sous-titres** : Le **titre de l'article ne devrait pas dépasser les 70 caractères (espaces inclus)**. Nous encourageons vivement les collaborateurs et collaboratrices à **subdiviser leur article en ayant recours à des sous-titres** afin de faciliter la lecture.
- **Hyperliens** : Les hyperliens constituent la **principale forme de référencement et sont largement utilisés dans toute forme de blogue**. Nous encourageons vivement les collaborateurs et collaboratrices à y avoir recours en insérant l'hyperlien au mot ou au groupe de mots concernés. Les hyperliens peuvent mener à des pages web en français et en anglais exclusivement.
- **Féminisation** : Le blogue *Un seul monde* adopte une politique de **féminisation des textes et des titres conformément à la politique de rédaction non-sexiste de l'AQOCI, disponible [ici](#)**. Lorsqu'une formule neutre ne peut être utilisée, il est préconisé d'utiliser une formulation tronquée **avec l'emploi du trait d'union**. Exemple : Les **participant-e-s** devront se présenter à la réunion à 15h.
- **Citations** : Les citations doivent être **en retrait** en mentionnant la source dans la phrase qui introduit la citation.
- **Italiques** : L'italique est utilisé dans les cas suivants : **titres de livres, de journaux, de magazines, d'émissions télévisées, de films**, etc.
- **Guillemets** : Les guillemets sont utilisés dans les cas suivants : **chapitres de livres, d'articles de journaux, d'articles de magazines, d'épisodes télévisés**, etc.



- **Énumération** : Lorsqu'il y a énumération, nous encourageons l'usage d'une **liste par point (bullet point)** afin de faciliter la lecture.
- **Bibliographie/références** : Puisqu'il ne s'agit pas d'articles scientifiques, **aucune liste de références ou bibliographie ne sera incluse** - ni en fin de texte, ni en note de bas de page, ni en méthode auteur-date. Par conséquent, si vous souhaitez vous référer à un rapport ou à un article, veuillez svp insérer l'hyperlien au mot ou au groupe de mots auquel le rapport ou l'article fait référence. S'il n'existe pas d'hyperlien pour une source que vous souhaitez citer, simplement inclure la référence dans la phrase elle-même. Par exemple : « Selon le rapport/l'article publié en... par..., on constate... ».

IMAGES

- **Nous encourageons vivement les collaboratrices et collaborateurs à joindre une image afin d'illustrer la thématique de leurs articles. Il est de leur responsabilité de s'assurer qu'elle soit libre de droits.** Il est aussi possible de transmettre à la coordonnatrice ou au coordonnateur du blogue une « galerie d'images » qui sera incluse en fin de texte. Prière de nous transmettre une **courte légende** expliquant l'image ou les images en question.

INFORMATIONS PERSONNELLES

- **Titre professionnel, institution d'affiliation (obligatoire)**
- **Lignes biographiques** de 50 mots max. (*facultatif*)
- **Médias sociaux (comptes personnels)** : Twitter, LinkedIn, etc. (*facultatif*)

PROCESSUS DE RÉVISION

- Nous nous réservons le droit d'apporter des **modifications mineures** de style (orthographe, grammaire, syntaxe) et de mise en page sans validation.
- En cas de **modifications importantes** (phrase intégrale, paragraphe complet), l'article sera soumis de nouveau à la collaboratrice ou au collaborateur avec un **délai de 24h pour valider les modifications**. Si la coordonnatrice ou le coordonnateur ne reçoit pas de réponse de la part de celle-ci ou celui-ci dans ces délais, l'article sera mis en ligne et publié avec lesdites modifications.
- En cas de **modifications majeures** (une modification affectant le sens de l'article), un **délai de 72h** sera octroyé à la collaboratrice ou au collaborateur pour qu'il puisse **valider la révision proposée, ou effectuer les changements nécessaires** à son texte.
- Si accepté, l'article soumis sera **révisé par la coordonnatrice ou le coordonnateur du blogue ainsi que par au moins un membre du comité éditorial**. La coordonnatrice ou le coordonnateur communiquera avec la collaboratrice ou le collaborateur afin de l'informer de sa publication une fois l'article mis en ligne.

ⁱ Inspirées des lignes directrices élaborées par le fondateur et ancien coordonnateur du Blogue, Charles Saliba-Couture, dans le cadre du partenariat intersectoriel entre l'Observatoire sur la coopération internationale du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS), basé à l'UQAM, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et le Huffington Post Québec.